

Qu'est-ce qu'un·e infirmier·ère praticien·ne ?



Nurse Practitioner
Association of Canada

Association des
infirmières et infirmiers
praticiens du Canada

Les infirmier·ère·s praticien·ne·s (IP) sont **des professionnel·le·s de la santé autorisé·e·s et autonomes** qui fournissent des soins de santé complets à toutes les étapes de la vie. Les IP sont formé·e·s au niveau de la maîtrise ou du doctorat.

Que peut faire un·e infirmier·ère praticien·ne ?



Évaluer, diagnostiquer, traiter et prendre en charge les maladies aiguës et chroniques



Commander et interpréter des analyses de laboratoire et des examens diagnostiques



Prescrire des médicaments



Effectuer des interventions dans les limites de leur champ d'exercice législatif



Orienter les patients vers des spécialistes et d'autres prestataires de soins



Collaborer et coordonner les soins avec d'autres professionnels de la santé

Où travaillent les infirmier·ère·s praticien·ne·s ?



Hôpitaux



Centres de soins urgents et de soins primaires (CSUSP)



Cliniques de médecine familiale



Cliniques spécialisées



Établissements de soins de longue durée



Centres de santé communautaires



Cliniques de santé virtuelle et de télésanté



Établissements postsecondaires

Pourquoi choisir un·e infirmier·ère praticien·ne ?

soins accessibles fondés sur des données probantes collaboratifs sécuritaires
compatissants
de haute qualité offerts en temps opportun complets
fondés sur l'expertise clinique centrés sur la personne
coordonnés fondés sur une formation avancée
dignes de confiance efficaces

Les IP travaillent de façon **indépendante** et **en collaboration**, en intégrant leur **expertise clinique** à des pratiques fondées sur des données probantes afin de promouvoir la santé, de prévenir la maladie et de fournir des soins complets.